

# RAPPORT

# D'ACTIVITE



# 2022





## Sommaire :

<b>LE CRAJEP OCCITANIE</b> .....	3
1. PRESENTATION : .....	3
2. LE RÉSEAU : .....	4
3. LES INSTANCES DIRIGEANTES : .....	6
4. L'ÉQUIPE SALARIEE : .....	9
5. UNE ACTION DE TÊTE DE RÉSEAU : .....	9
<b>AXE 1 : ANIMATION DU RÉSEAU</b> .....	10
1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL :10	
2. VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES : .....	11
3. ANIMATION DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES : .....	12
4. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : .....	13
<b>AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU RÔLE POLITIQUE</b> .....	15
1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE : .....	16
2. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER : .....	16
3. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION : .....	19
4. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES : .....	19
<b>AXE 3 : COORDINATION D' ACTIONS COLLECTIVES</b> .....	26
1- PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : LA DYNAMIQUE REGIONALE PROVOX EN OCCITANIE : .....	27
2. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE .....	28
3. PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DES ACTEURS EDUCATIFS 2021/2022 : .....	29
4. RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 2022/2023 .....	31
5. ACTION DE PROMOTION DES METIERS DE L'EDUCATION POPULAIRE 2022/2023 .....	33

# LE CRAJEP OCCITANIE

## 1. PRESENTATION :

### OBJET

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Occitanie est une **coordination** volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Éducation Populaire à l'échelle du territoire régional.

### SES MISSIONS

- **Représenter** les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences.
- **Construire** une parole commune, faire des propositions.
- **Contribuer** aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Défendre et promouvoir** le secteur jeunesse - éducation populaire.
- **Valoriser** l'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives.
- **Favoriser** l'information, la concertation, l'échange, la réflexion entre ses membres.
- **Encourager** l'action collective et le développement de projets communs.

### DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- ✓ Pour une politique transversale de jeunesse.
- ✓ Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire.
- ✓ Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement.
- ✓ Pour une Europe citoyenne et sociale.
- ✓ Pour une nouvelle organisation de l'action publique.



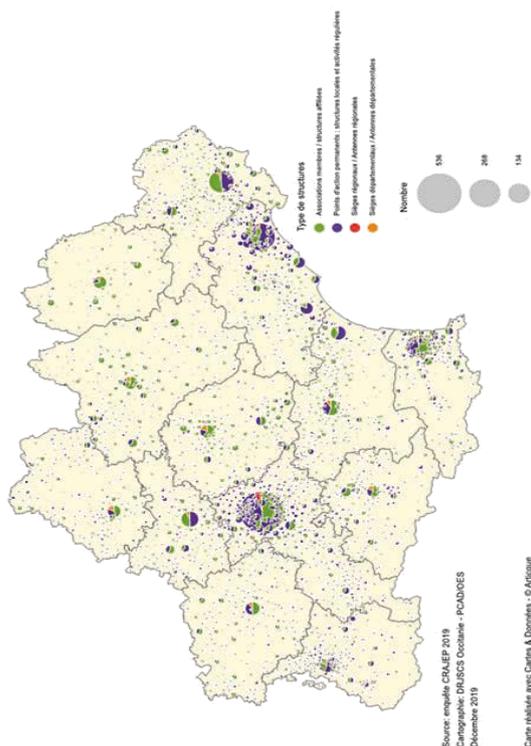
## 2. LE RÉSEAU :

### UN RESEAU IMPORTANT EN REGION OCCITANIE

Le CRAJEP est une tête de réseau associative. Il réunit des organisations régionales (associations, unions, fédérations) réunissant elles-mêmes des échelons départementaux et/ou locaux.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes.

#### Implantation des membres du CRAJEP et de leurs réseaux en Occitanie



### Le Crajep en chiffres



**27** associations régionales membres avec **8 700** points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

**2 467** communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit **55 %** des communes d'Occitanie.

**1 900 000** bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

**700 000** adhérents (personnes physiques), **52 000** bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), **6 300** volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

**18 200** emplois soit **8 000** ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Enquête Crajep 2019.  
Etat des lieux sur données 2018.

Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire régional et développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants :

Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le développement rural et agricole...

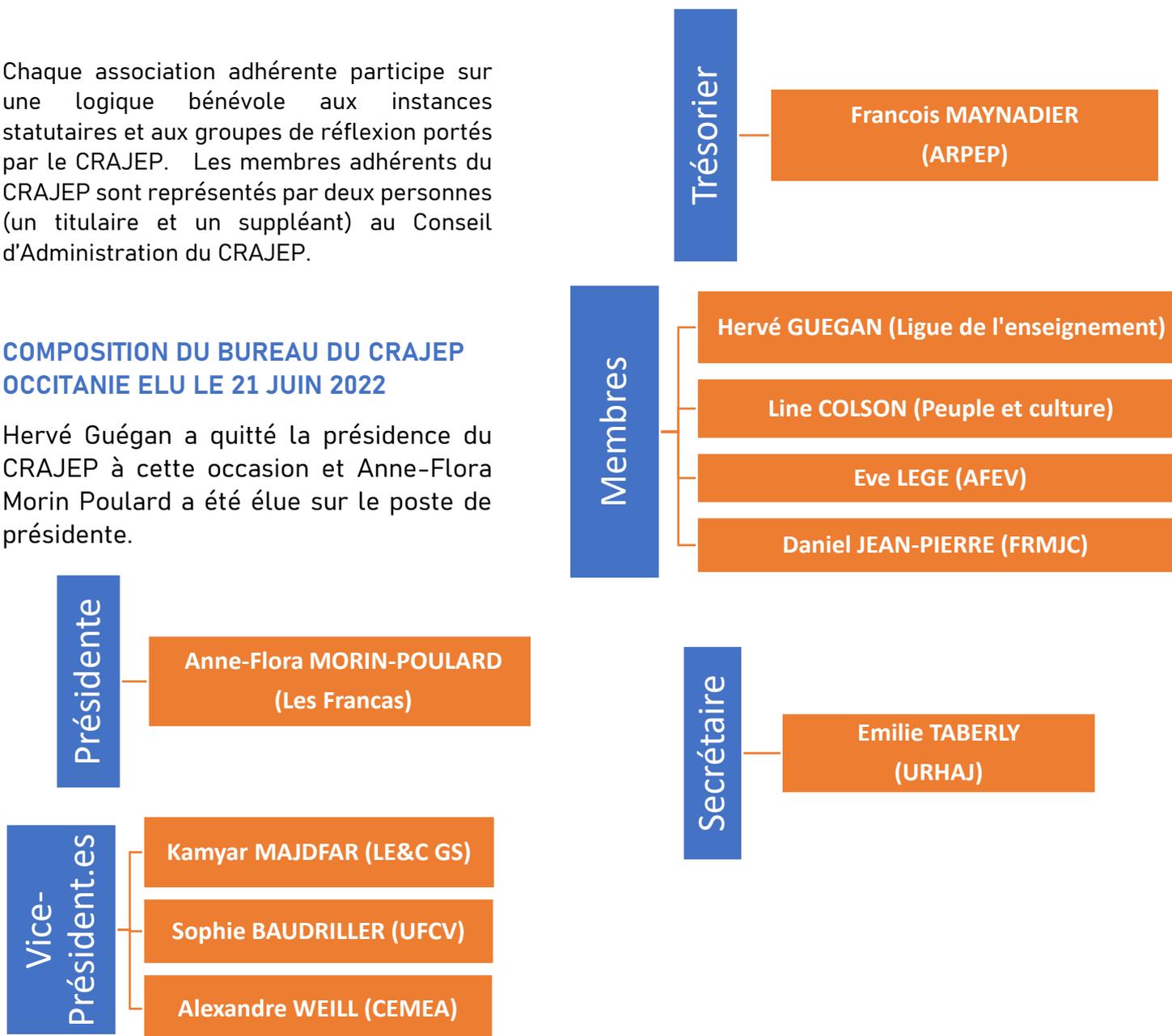
				
				
				
				
				
				

### 3. LES INSTANCES DIRIGEANTES :

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP. Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au Conseil d'Administration du CRAJEP.

#### COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE ELU LE 21 JUIN 2022

Hervé Guégan a quitté la présidence du CRAJEP à cette occasion et Anne-Flora Morin Poulard a été élue sur le poste de présidente.



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRAJEP OCCITANIE AU 21 JUIN 2022

28 STRUCTURES ADHERENTES	Nom Prénom	CA CRAJEP
AFEV OCCITANIE	LEGE Eve	Titulaire
	GHANDOUR Soizic	Suppléante
AROEVEN OCCITANIE	MAURAGE Chloé	Titulaire
	CHAZE Caroline	Suppléante
CEMEA OCCITANIE	WEILL Alexandre	Titulaire
	MOREAUX François	Suppléant
UF CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS OCCITANIE	BANIOL Marie-Claude	Titulaire
	TOURNIE Bastien	Suppléant
FR CIVAM OCCITANIE	LEBEAU Raphael	Titulaire
	LOCURATOLO Marco	Suppléant
COTRAVAUX OCCITANIE	SAVIGNAC-SERRES Chantal	Titulaire
	SILVA Francisco	Suppléant
CRAFAL OCCITANIE	DUPLOUY Aurélie	Titulaire
	GUINVARCH André	Suppléant
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE	LEBEGUE Christophe	Titulaire
	SURROCA Lilian	Suppléante
FAMILLES RURALES OCCITANIE	VANGELISTA Charles	Suppléant
	POVERT Francis	Titulaire
FRMJC OCCITANIE	JEAN PIERRE Daniel	Titulaire
	LE MONTAGNER Jacques	Suppléant
FNCTA OCCITANIE	LOWY Christine	Titulaire
	GAGNERET Philippe	Suppléant
UR JPA OCCITANIE	DEGEILH Annie	Titulaire
	BEYRAT Jean Jacques	Suppléant
FOYERS RURAUX OCCITANIE	BAILLEAU Pascal	Titulaire
	DESCOURS Nicole	Suppléante
LES FRANCAS D'OCCITANIE	MORIN-POULARD Anne-Flora	Titulaire
	PERIE Claudine	Suppléante

LE&C GRAND SUD	MAJDFAR Kamyar	Titulaire
	ARNAUD Gérard	Suppléant
LEO LAGRANGE	JOLI Régini	Titulaire
	HUILLET Michel	Suppléant
LES PETITS DEBROUILLARDS OCCITANIE	MARTARECHE Sébastien	Titulaire
	PLEGAT Emilie	Suppléant
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT OCCITANIE	GUEGAN Hervé	Titulaire
	SCOPEL Marc	Suppléant
MRJC	COUTAREL Fanette	Titulaire
	LECOQ Noémie	Suppléante
OCCE OCCITANIE	SIRVEN Sandrine	Titulaire
	AUDO Christine	Suppléante
PEUPLE ET CULTURE	COLSON Line	Titulaire
	EVE Pierre	Suppléant
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	BRACHET Romain	Titulaire
	COUSTOLS Pauline	Suppléante
SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE	EL OUAZIZI Karima	Titulaire
	AMARDIJA Tarek	Suppléant
UFCV OCCITANIE	BAUDRILLER Sophie	Titulaire
	LIGNERES Dominique	Suppléant
ARPEP PYRENEES MEDITERRANEE	MAYNADIER François	Titulaire
	ROURE Dominique	Suppléant
URHAJ OCCITANIE	TABERLY Emilie	Titulaire
	BERGON Jean-Marie	Suppléant
PLANNING FAMILIAL OCCITANIE	FAVIER Carine	Titulaire
	TAURINYA Marie-France	Suppléant
AFOCAL OCCITANIE	DUMONTIER Manon	Titulaire
	MARTY Aurélie	Suppléante

## 4. L'EQUIPE SALARIEE :

- Marianne Loiseau-Naïl, Directrice du CRAJEP (1 ETP).
- Assia Amdi, Assistante administrative (1 ETP).
- Thomas Michelet, stagiaire en alternance, en Master 1 IDS, Chargé d'étude, recherche collaborative sur l'engagement des jeunes.

## 5. UNE ACTION DE TETE DE RESEAU :

### Une action de coordination et d'animation au niveau régional.

La coordination et l'animation du réseau régional contribuent à tisser et à entretenir des liens entre les membres pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

**Le CRAJEP conduit son action de tête de réseau en assurant différentes missions et fonctions spécifiques et essentielles, au bénéfice de son réseau :**

#### Représentation :

- Participation à des instances de décisions politiques.
- Représentation active auprès des pouvoirs publics.
- Rôle de veille et d'interpellation.
- Contribution à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

#### Promotion et valorisation :

- Actions de communication, production d'outils partagés, pour une meilleure reconnaissance.
- Portage d'une parole collective et défense de valeurs communes.
- Défense de la spécificité du modèle associatif, des principes et des actions de l'éducation populaire.

#### Animation du réseau :

- Mise en place d'espaces d'échange, de coopération, de mise en synergie : rencontres, réflexions, échanges de pratiques, de compétences, d'expériences et de savoir-faire...
- Mise en œuvre et coordination d'actions fédératrices.
- Information des adhérents, fonction ressources et de conseils auprès des membres.

#### Mutualisation de moyens :

- Développement d'actions collectives : développement de projets, en appui sur l'expertise des associations adhérentes.
- Appui au développement de projets d'intérêt régional et aux partenariats associatifs.

# AXE 1 : ANIMATION DU RESEAU

## 1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL :

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres.

Le CRAJEP s'attache à remplir sa mission essentielle d'animateur de réseau, par :

### Le développement des liens inter-réseaux :

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- **Développer l'interconnaissance entre les membres du réseau** pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et la construction d'une parole commune...
- **Favoriser la connaissance des activités de chaque association membre.**

### L'animation de la vie du CRAJEP :

- **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP.

### Le développement de sa fonction « lieu ressource » :

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

- **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- **Être un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

### Le renforcement de l'information et de la communication interne et externe :

- **Développer l'information du réseau.** La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer des outils d'information internes, mais aussi de rendre plus lisibles les actions à l'externe.

## 2. VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES :

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances et d'espaces d'échanges et de rencontre entre les membres du CRAJEP.



- **Un Conseil d'Administration et un Bureau mobilisés :**

Le CA et le Bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2022, en visioconférence et en présentiel. Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

- **Assemblée générale annuelle :** Elle s'est tenue le 21 juin 2022 en présentiel, à la MJC de Lézignan Corbières.
- **Renouvellement des instances dirigeantes :** Les instances du CRAJEP Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelés le 21 juin 2022 à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire et du Conseil d'administration qui a suivi l'AG.

INSTANCES 2022	PARTICIPATIONS	RENCONTRES
CRAJEP Occitanie : 28 associations adhérentes et 11 réunions d'instances en 2022		
ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE	10 associations présentes, 10 associations représentées	AG 21 juin 2022
		5 CA
CONSEIL D'ADMINISTRATION	16 associations présentes, 2 associations représentées	8 février 2022
	17 associations présentes, 5 associations représentées	21 avril 2022
	17 associations présentes, 5 associations représentées	21 juin 2022
	23 associations présentes, 3 associations représentées	5 octobre 2022
	18 associations présentes, 4 associations représentées	12 décembre 2022
BUREAU		5 BUREAUX
	8 membres	27 janvier 2022
	7 membres	8 mars 2022
	12 membres	10 mai 2022
	9 membres	9 septembre 2022
	11 membres	24 novembre 2022

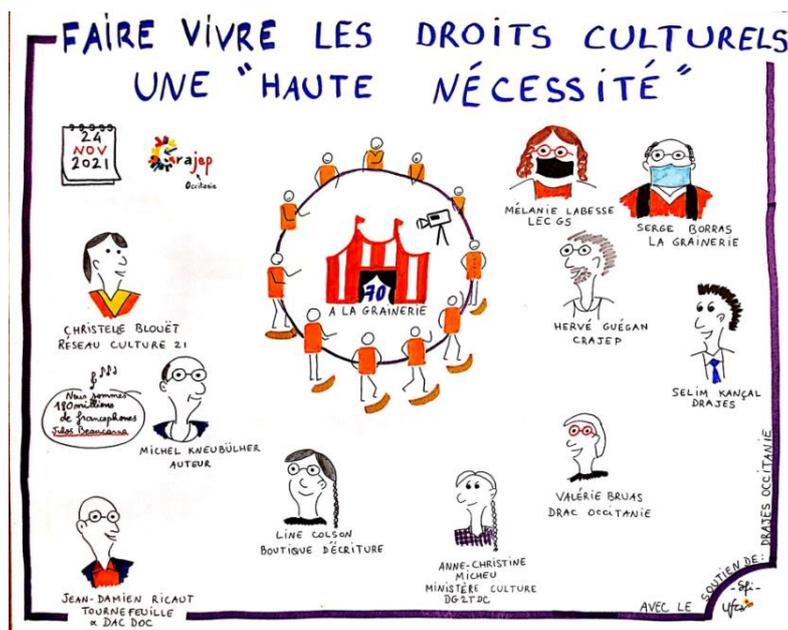
### 3. ANIMATION DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :

Les commissions et groupes de travail du CRAJEP réunissent des salariés et des bénévoles des associations régionales membres. Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective, de co-construction de propositions et des instances d'information, d'échanges et de mutualisation entre les membres. Elles peuvent ainsi aboutir à la mise en œuvre de contributions collectives ou de projets communs entre associations.

► **La priorité a été donnée en 2022, aux groupes de travail à visée opérationnelle (mise en œuvre et suivi des actions collectives 2022/2023) :**

- ✓ Groupe de suivi : **Recherche collaborative sur l'engagement des jeunes.**
- ✓ Groupe de travail : **Action de promotion des métiers de l'éducation populaire et de l'animation.**
- ✓ Groupe de travail : **Participation politique des jeunes > Provox.**
- ✓ Groupe de suivi : **Action CREPS de Toulouse.**

► **Commission culture :**



Le Conseil d'administration du CRAJEP a souhaité, en début d'année 2022, mettre en place une **commission régionale culture**, avec l'ensemble des associations membres du CRAJEP intéressées et actives dans le domaine de la culture. Cette volonté faisait suite à la mise en place de la conférence régionale sur les Droits culturels, organisée par le CRAJEP, le 24 novembre 2021.

**Cette commission doit nous permettre de poursuivre plusieurs objectifs au niveau du CRAJEP :**

- Construire et porter une parole commune sur ces questions et sur le rôle que jouent nos associations ;
- Développer les partenariats et notre interlocution avec les services de l'Etat et de la Région ;
- Mettre en place des actions communes entre associations JEP ou avec d'autres acteurs en région.

**5 réunions de la commission en 2022.**

► **Commission Animation volontaire/BAFA :**

Elle ne s'est pas réunie en 2022, du fait de l'actualité de nos membres présents dans les travaux du Comité de filière Animation.

## 4. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE :

Pour mieux jouer son rôle de structure ressource, pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, mais également pour promouvoir les associations et accroître la lisibilité du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en région, **le CRAJEP dispose de plusieurs outils d'information et de communication.**

### LE SITE INTERNET : UN OUTIL POUR LE GRAND PUBLIC ET UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU

**En 2022 : Plus de 13 000 pages vues sur le site.**

Il constitue une « vitrine » pour le grand public et les partenaires, mais est aussi un espace ressource pour les membres du CRAJEP. Il permet à la fois :

- Une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), et des partenaires opérationnels et institutionnels du CRAJEP.
- Une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi sur leurs propres sites.
- L'accès à des ressources externes et internes (intranet réservé aux membres), avec la possibilité de télécharger des documents : documents thématiques du Cnajep et du CRAJEP, comptes-rendus de réunions d'instances ou de commissions, newsletters... Avec également une rubrique offres d'emplois...
- Une ouverture sur l'extérieur : il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et des débats de la vie associative et de l'éducation populaire, tant au niveau régional que national.

<https://www.crajep-occitanie.fr/>



### UNE PRESENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : page Facebook

<https://www.facebook.com/Crajep-Occitanie-104292141980774>





## LA NEWSLETTER : UN OUTIL RESSOURCES POUR LE RESEAU

### A la Une



### Edition et diffusion d'une newsletter mensuelle, interne au réseau.

Elle est adressée aux membres du CRAJEP, du Conseil d'administration, des commissions thématiques, au Cnajep... Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur et des partenaires, l'agenda du comité, les actions programmées, de mettre à disposition des ressources... Elle permet également de mettre en valeur l'actualité des membres du CRAJEP.



#### Festival PROVVOX

Le festival national Provox aura lieu du **vendredi 18 novembre 2022 à 18h au dimanche 20 novembre à 15h à Paris**. Il est le temps fort de la campagne Provox : **S'ENGAGER ENSEMBLE POUR UNE EUROPE DURABLE ET INCLUSIVE**. Il accueillera une centaine de **jeunes entre 13 et 30 ans** ainsi que des représentant.es et des décideur.se.s politiques locaux, régionaux, nationaux et européens. Il permettra de :

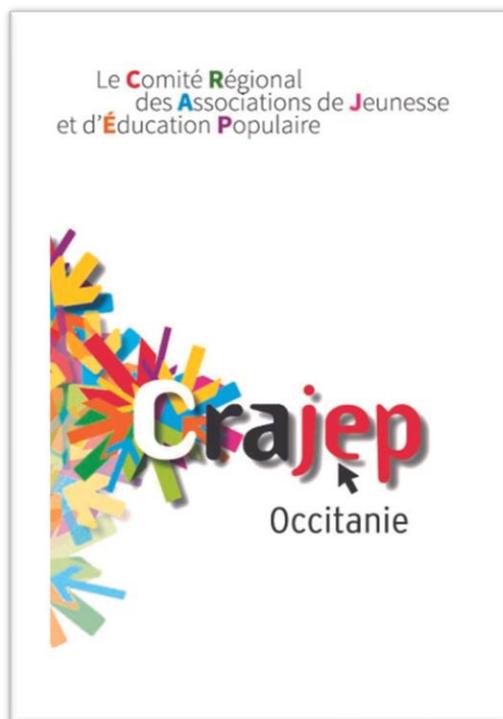
- **Transformer la consultation en proposition politique** : Un sondage a été mis en ligne et des ateliers sur 5 sous thématiques ont été organisés afin de récolter l'opinion des jeunes. Lors du festival, les participant.es analyseront les résultats de l'enquête pour élaborer des propositions politiques concrètes.
- **Échanger, rencontrer et débattre avec des décideurs politiques** : Les propositions seront mises en débat avec des décideurs politiques.
- **Participer à l'écriture d'une résolution européenne** : Par la suite, ces propositions seront portées au niveau européen lors de la dernière conférence européenne de la campagne qui se tiendra en Suède en mars 2023.

Une délégation du Crajep Occitanie sera présente. Pour

**Environ 110 destinataires. 12 numéros ont été édités en 2022.**

## LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LE RESEAU :

- Le CRAJEP : Un rôle et des missions spécifiques.
- Le projet et les actions développées par les associations : des associations avec un même projet et une même ambition/Une action globale pour le développement de nos territoires.
- Le réseau régional en Occitanie : Chiffres clés (nombres de structures, d'adhérents, de bénévoles, d'emplois, de bénéficiaires des activités...), carte d'implantation des réseaux membres du CRAJEP...
- Fiches de présentation de chacune des associations membres.



## AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE

Pour développer son rôle politique et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP oriente son action autour de la :

### Co-construction et du portage d'une parole politique commune dans le débat public :

- **Renforcer les espaces de débat politique** en interne et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
- **Être un espace d'échanges**, d'analyse et de propositions quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
- **Alimenter la parole des AJEP** par un travail d'analyse sociétale : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
- **Identifier des sujets, des thématiques prioritaires** à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
- **Construire des propositions communes** et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.

### Promotion et valorisation du secteur JEP :

- **Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative** dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- **Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
- **Développer des actions de communication externes** : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques...

### Représentation du secteur JEP :

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

- **Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales** relevant de son champ de compétence.
- **Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire** et participer à la co-construction des politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Conduire un travail de veille**, au niveau des instances concernées, pour identifier les enjeux, les questions à traiter et pour informer le réseau...



## 1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE :

Au travers des instances, des travaux des commissions et des groupes thématiques, le CRAJEP offre à ses membres des espaces d'élaboration collective, des temps d'information, d'analyse, de construction d'une parole politique commune sur différents sujets. Le CRAJEP s'attache à organiser et à animer au mieux ces différents espaces essentiels, par la préparation des ordres du jour, la veille informative, la production de notes d'actualité et par l'établissement de comptes rendus réguliers.

## 2. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER :

### Elections Présidentielles et Législatives 2022 :



**L'ÉDUCATION  
POPULAIRE,  
UNE FABRIQUE  
DE LA RÉPUBLIQUE**

**Le CRAJEP a diffusé la plateforme de propositions du Cnajep, et a adressé une adresse aux candidat.es aux Elections législatives.** Il a également adressé, en juin 2022, à l'ensemble des candidat.es, **une alerte sur le Contrat d'engagement républicain**, suite au communiqué du Cnajep du 14 février 2022 : « *Contrat d'engagement républicain : les élus locaux doivent protéger la liberté associative* ». En effet, le décret du 31 décembre 2021 instaurant le « contrat d'engagement républicain » prévu par la loi « confortant les principes de la République », a été publié le 1er janvier 2022, pour une mise en œuvre immédiate.

**Les organisations et associations de jeunesse et d'éducation populaire ont fortement alerté les pouvoirs publics sur les contraintes posées par le dispositif.** Ce « contrat » organisant, au mépris de la liberté associative, une surveillance généralisée des associations qui sollicitent des subventions ou la mise à disposition d'une salle publique. C'est pourquoi, tout en respectant la loi qui l'impose, le CRAJEP demandait aux élus locaux, de rendre ce « contrat » sans

effets, particulièrement sur les dispositifs de contrôle intrusifs envisagés par le décret, pour lutter contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes, sans porter atteinte aux libertés de toutes et tous, à la libre expression et à l'engagement citoyen. Ce contexte appelle encore plus à favoriser et à soutenir la richesse et la diversité

associative, avec leurs projets collectifs qui sont, par nature, la traduction d'une citoyenneté inscrite dans l'intérêt général.

ACTUS DU CRAJEP  
**Contrat d'engagement républicain : les élus locaux doivent protéger la liberté associative**

14 Fév 2022 Par



Communiqué : Le Cnajep s'associe à un communiqué commun, à l'initiative de la LDH, et signé par 24 organisations et associations

**HEXOPÉE**  
Créateurs de citoyenneté



Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

Paris, le 28 avril 2022

Objet : Adresse des acteurs de l'Éducation populaire au Président de la République suite à l'élection présidentielle

## Participation aux Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire 2022 :



**RENCONTRES NATIONALES**  
de l'Éducation Populaire  
17-19 mars 2022 ✖ POITIERS

En mars 2022, le Cnajep a coorganisé avec la Ville de Poitiers les **premières Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire**, rassemblant près de 400 personnes : acteurs associatifs, bénévoles, élu.es, agents de collectivités, ...

Accueillies à Poitiers, cette première édition était sur le parti pris « du faire ensemble », avec toutes celles et ceux qui font les politiques de l'Éducation populaire.

**Les objectifs de ces Rencontres : échanger, se former, dessiner l'avenir de l'éducation populaire, et lui donner de la visibilité dans les espaces publics.**

Ces Rencontres ont été l'occasion de partager un état des lieux national et des perspectives pour le secteur de l'éducation populaire. En s'appuyant sur des intervenant.e.s de tous horizons, ces rencontres ont offert un cadre d'échange et de formations pour les acteurs, responsables associatifs et politiques du secteur.

Enfin, elles ont été porteuses **d'un plaidoyer commun pour faire connaître et reconnaître l'éducation populaire.**

Le CRAJEP Occitanie a constitué une délégation d'élu.es et de salarié.es associatifs, afin d'être partie prenante de cette rencontre.



## Participation à l'Agorajep de décembre 2022 :



**Le CRAJEP a ensuite participé à l'Agorajep du Cnajep du 15 décembre 2022, à Paris : « Pour une alliance pouvoirs publics, associations de jeunesse et d'éducation ».**

Le Cnajep a lancé en 2022, la campagne 100 % Educ pop : [Éducation Populaire | 100% educpop \(educ-pop.fr\)](https://educ-pop.fr)

Parce qu'elle est une ressource au cœur des enjeux de société, l'éducation populaire doit se situer dans le débat public. Cette campagne vise à faire connaître et valoriser les associations d'éducation populaire.

**Notre ambition :**

- Faire reconnaître les spécificités de structuration et d'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- Consolider les relations à chaque échelle de territoire entre pouvoirs publics et associations de jeunesse et d'éducation populaire.

# Relai de communiqués de presse ou de prises de position en 2022 :



COMMUNIQUÉ - 13 AVRIL 2022

**Le Pacte du pouvoir de vivre appelle à voter contre l'extrême-droite au deuxième tour de l'élection présidentielle.**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 23 février 2022

Pour diffusion immédiate

Clôture des Assises de l'Animation : pour Hexopée et le Cnajep les annonces vont dans le bon sens mais nécessitent une politique publique ambitieuse et de long terme pour l'Éducation populaire



Communiqué, 14 avril 2022

**L'éducation populaire contre les idées d'extrême droite**

Pour une société égalitaire, juste, solidaire, écologique et inclusive où chacun et chacune peut vivre dans la dignité, construire sa place, avoir un rôle, trouver son utilité sociale : **notre projet d'éducation populaire est résolument incompatible avec les idées d'extrême droite !**



### Pour une alternative au Service national universel (SNU)

#### Jeunesses Citoyenneté Emancipation

Cette proposition commune d'alternative au Service national universel (SNU) est portée par un regroupement de syndicats et d'associations de jeunesse, d'éducation populaire, de défense des droits qui ne se retrouvent pas dans la philosophie de l'actuel SNU (voir encadré en p.4).

Elle vise à interpeller les décideurs et candidats aux élections de 2022 sur leurs politiques éducatives et des jeunes.

Ce programme Jeunesse Citoyenneté Emancipation d'ampleur s'inscrit dans une perspective républicaine, vise le développement de la citoyenneté et le renforcement de la démocratie par la mise en œuvre d'une véritable mobilité sociale entre les jeunes et par des expériences collectives relevant d'une démarche d'éducation populaire.

Ces enjeux sont transversaux et concernent l'ensemble de la société.

- Cette proposition de programme s'inscrit dans un contexte de fragilisation des services de l'État et des associations ; il faudra en conséquence une volonté politique forte, portuseuse d'une véritable ambition démocratique et émancipatrice envers les jeunes et, au-delà, envers l'ensemble de la population de notre pays et lui donner les moyens de sa réussite.
- Ce programme s'inscrit dans la mission éducative de l'État et nécessite une politique publique garantissant à tout jeune de pouvoir s'y engager. Il est ancré dans le principe constitutionnel de laïcité, permettant à chaque jeune d'assurer sa liberté de conscience, et de garantir sa liberté d'expression.



### 3. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION :

Grace à ses multiples représentations, le CRAJEP est présent dans les relations qui se construisent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire...

**Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional et avec les partenaires concernés.** Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de porter un positionnement politique collectif. Ainsi, dans les différents espaces, il a été possible de porter les points de vue, les positions et propositions du CRAJEP et des ses membres.

**Le CRAJEP s'est attaché en 2022, à maintenir sa présence dans les instances régionales pour affirmer le rôle de l'Education Populaire en région.**

Acteur représentatif, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire et de contribuer ainsi, à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations.

**L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale, et il est essentiel pour assurer aussi la mobilisation des réseaux régionaux.**

### 4. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES :



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de région académique  
à la jeunesse, à l'engagement et  
aux sports (DRAJES)

**L'Etat et notamment la DRAJES Occitanie :**

Le CRAJEP est financé en 2022 par la DRAJES, à la fois sur le soutien à sa fonction de "Tête de réseau" et sur la mise en place d'opérations spécifiques, et notamment le Programme de formation des acteurs éducatifs 2021/2022. Le CRAJEP dispose également de 2 postes FONJEP. Pour échanger sur le partenariat DRAJES / CRAJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2022, notamment avec le Pôle Engagement, Jeunesse et Vie associative.

Le CRAJEP participe également à la Commission régionale consultative du FDVA.

## Le CRAJEP participe aux instances de la Stratégie Régionale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté.

Une action a également été réalisée par le CRAJEP, dans ce cadre : une recherche collaborative en 2022/2023 – « *Dynamisation et facilitation de l'engagement des jeunes* ».



### Le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil Régional. Sur le fonctionnement «Tête de réseau » et sur une opération spécifique. Pour échanger sur le partenariat Conseil régional /CRAJEP/AJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2022 :

- Avec les élus Jeunesse, Education et Sports et avec les services de la DEJOS : rencontre le 14 novembre 2022, avec Kamel Chibli, Vice-Président et Guillaume De Almeida Chaves, Conseiller régional.
- Participation le 18 novembre 2022, aux Rencontres des jeunesses en Occitanie, dans le cadre de la Concertation Jeunesses, pour la mise en œuvre d'un Plan Jeunesses, adopté en 2023.
- Participation au Comité Régional de la Vie Associative le 14 novembre 2022 : point sur la mise en œuvre du Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme 2020/2023 et point d'étape sur le Plan régional pour le Handicap 2018-2023.
- Participation à plusieurs réunions de travail sur le projet de la Fondation des bénévoles.
- Participation à la concertation autour de la mise en œuvre du Revenu Ecologique Jeune.
- Participation à la Stratégie autour de la mobilité européenne et internationales des jeunes.



### Le CESER Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le 1er janvier 2018, le CESER Occitanie a été installé et le CRAJEP Occitanie a été sollicité par le Préfet pour désigner 3 représentant.e.s issu.e.s d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, âgés de moins de 30 ans, pour siéger au sein du 3ème collège (organisations représentatives des

jeunes). Morgane Pastoret (AFEV), remplacée en 2022 par Morane Broussot (ARPEP), Amélie Vigroux (MRJC), remplacée en 2022 par Betty Debourg (FRCIVAM) et Solène Gastineau (CEMEA), remplacée en 2022 par Zoé Lambinet (UFCV), ont assuré cette représentation, au sein des commissions suivantes :

- Commission 2 : espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation (Betty Debourg) ;
- Commission 5 : éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société (Morane Broussot);
- Commission 7 : santé, culture, sport, cohésion sociale (Zoé Lambinet) ;
- Commission 8 : finances, politiques contractuelles, Europe, suivi et évaluation des politiques publiques (Betty Debourg).

Nos représentantes participent par ailleurs au Groupe Associations du CESER et bien entendu aux réunions du 3<sup>ème</sup> collège. Elles ont donc contribué aux travaux des commissions, donnant lieu à différents avis et rapports, notamment :

- Au niveau de la commission 2 : Avis sur « *Espace et développement rural-Agri-Agro-Forêt-Bois Alimentation* », et projet d'avis sur « *Le Carbone agricole et forestier* ».
- Au niveau de la Commission 5 : Avis sur « *Le Pacte pour l'embauche en Occitanie* », et « *Point d'étape sur les effets de la réforme de la formation professionnelle* ».
- Au niveau de la Commission 7 : Avis sur « *Environnement et santé en Occitanie : enjeux et propositions. Comment la Région peut-elle contribuer à favoriser une connaissance éclairée des politiques publiques par les habitants ?* ».
- Au niveau de la Commission 8 : Orientations budgétaires 2023 de la région Occitanie.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les 3 représentantes tout au long de l'année et pour organiser le travail contributif du CRAJEP au sein du CESER.



### La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

Le CRAJEP est représenté au CA de la CRESS Occitanie par François Moreaux, administrateur du CRAJEP. Il siège dans le Collège Associations, avec des représentants du Mouvement Associatif et des autres coordinations et regroupement associatifs. Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale.

Il a participé au **séminaire des adhérents et salariés, le 8 avril 2022**, qui avait pour objectif de réfléchir sur le Plan d'Actions Stratégique 2023/2026 de la Cress Occitanie. Nous avons pu rencontrer en fin d'année 2022, le Président de la CRESS, ainsi que la Directrice.



Notre représentant a également participé à la **Rencontre du 15 novembre 2022** : « **L'Économie Sociale et Solidaire, actrice des transitions pour le développement des territoires** », dans le cadre du **Mois de l'ESS**, et coorganisée avec la Métropole de Montpellier.

## Le Mouvement Associatif Occitanie :



Les 2 représentants du CRAJEP au Mouvement Associatif sont Emilie Taberly et Kamyar Majdfar. La présidence de LMAO est assurée par Hervé Guégan, ex-Président du CRAJEP, au titre de la Ligue de l'enseignement. Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale (20 juin 2022 à Toulouse).

**Le CRAJEP a participé, le 8 décembre 2022, aux 20 ans de LMAO.** Plusieurs temps de travail ont été proposés autour du rôle des réseaux et fédérations, des formes d'accompagnement du monde associatif, ainsi que sur les orientations et plaidoyers collectifs. Le CRAJEP a animé l'après-midi, un atelier sur l'engagement des jeunes.

**Le CRAJEP participe également au Comité de pilotage régional et au Comité d'appui du DLA** (le Mouvement Associatif Occitanie portant le DLA régional). Il a également été associé aux travaux autour du Guid'Asso (porté en lien avec l'Etat).

Enfin, il agit dans le cadre du **Parcours Adress**, qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP, en appui sur Sophie Baudriller (Vice-présidente du CRAJEP), est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du Parcours Adress, d'accompagner des porteurs de projet du secteur jeunesse et éducation populaire. LMAO a fêté les 10 ans du Parcours Adress.

Le CRAJEP a également relayé régulièrement les communiqués et prises de positions politiques du Mouvement Associatif.





## Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire :

Le CRAJEP est membre du Cnajep et comme les autres CRAJEP, il a le statut de membre du réseau, ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du Cnajep (groupes de travail, commissions, diverses manifestations ...) et de voter aux assemblées permanentes et générales du Cnajep.

### En 2022, le CRAJEP a continué à participer à plusieurs instances et aux travaux du Cnajep :

- **Assemblée générale du Cnajep du 9 juin 2022.**
- **Commission Animation territoriale** (commission des CRAJEP) et commissions de travail diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes, Politiques jeunesse...).
- **Conférence des présidents de CRAJEP.**
- **Groupe de travail Dialogue structuré territorial, Groupe national de travail Provox...**
- **Participation à la 3<sup>ème</sup> Rencontre nationale sur le dialogue structuré territorial :**  
Le 7 décembre 2022, à Dijon, s'est tenue cette journée organisée par le Cnajep, l'Anacej et la DJEPVA, et avec la collaboration du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et du CRAJEP Bourgogne Franche-Comté, permettant aux professionnel.le.s des collectivités, DRAJES et CRAJEPs réuni-es, d'échanger sur les pratiques de mise en œuvre du dialogue structuré, de soulever des questionnements partagés, et d'envisager des recommandations pour dynamiser ce principe de co-construction avec les jeunes des politiques qui les concernent à tous les niveaux territoriaux. Événement labellisé "Année européenne de la jeunesse", il a réuni près de 60 participant-es venant de toute la France pour écouter des témoignages et participer aux ateliers de travail. Les collectivités, les DRAJES et les CRAJEPs ont ainsi pu travailler à l'état d'avancement de leur dynamique territoriale et aux perspectives de développement de la démarche.
- **Le CRAJEP a poursuivi son partenariat avec le Cnajep dans le cadre du Dialogue structuré européen et a mis en place une rencontre régionale Provox, en juin 2022.**



INSTANCES	Représentant.e.s
<b>CESER - Conseil Economique Social Environnemental</b>	Betty DEBOURG (FRCIVAM) Morane BROUSSOT (ARPEP) Zoé LAMBINET (UFCV)
<b>PREFECTURE</b> <b>Conférence régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté</b>	Titulaire : Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP Suppléante : Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS)
<b>PREFECTURE/DRAJES/REGION Occitanie</b> <b>Cellule de veille Vie Associative</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>DRAJES/REGION</b> <b>DRAJES/CRIJ - Plateforme régionale Mobilité EOLE</b>	Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>Etat/ DRAJES - Comité de pilotage régional du SNU</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>Etat/ DRAJES - Comité de pilotage Vacances Apprenantes</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Hervé GUEGAN, Membre du Bureau (Ligue de l'enseignement) Sophie BAUDRILLER, Vice-présidente du CRAJEP (UFCV) François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP) Autres Associations concernées+Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>DRAJES - Comité régional de coordination du Service Civique</b>	Eve LEGE, Membre du Bureau du CRAJEP (AFEV) Autres représentants AJEP membres : Ligue de l'enseignement, UFCV, Les Francas...
<b>DRAJES - Comité Régional FONJEP</b>	Line COLSON, Membre du Bureau (Peuple et culture) <i>Lien avec les associations membres du comité régional</i>
<b>DRAJES - Commission Régionale Consultative FDVA1 et FDVA2</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS)

<b>DREETS - POS Occitanie (Plateforme d'observation sociale) Comité de pilotage Commissions techniques + commissions de travail</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP Autres administrateurs du CRAJEP (à mobiliser > commissions)
<b>DRAJES - Commission des Médailles JSVA</b>	Titulaire : Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP Suppléant : Hervé GUEGAN, Membre du Bureau (Ligue de l'enseignement)
<b>REGION Occitanie - Conseil Régional de Développement de la Vie Associative (lien LMAO)</b>	Anne-Flora MORIN POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>Le Mouvement Associatif Occitanie Instances</b>	Bureau /CA : Kamyar MAJDFAR, Vice-Président du CRAJEP (LEC GS) CA : Emilie TABERLY, Secrétaire du CRAJEP
<b>Le Mouvement Associatif Occitanie Parcours ADRESS</b>	Sophie BAUDRILLER, Vice-présidente du CRAJEP (UFCV) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>Le Mouvement Associatif Occitanie DLA Régional</b>	Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>CRESS Occitanie Instances</b>	CA : François MOREAUX, Administrateur du CRAJEP (CEMEA) AG : Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>CRIJ Occitanie (<i>CRAJEP membre associé au CA du CRIJ</i>)</b>	Eve LEGE, Membre du Bureau du CRAJEP (AFEV) Pierre EVE, Administrateur du CRAJEP (Peuple et culture) <i>Lien avec les associations membres siégeant au CRIJ</i>
<b>Occitanie Coopération Comité de pilotage Education à la citoyenneté mondiale</b>	Hervé GUEGAN, Membre du Bureau (Ligue de l'enseignement) Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>CNAJEP Instances</b>	Présidente ou Vice-président.e.s du CRAJEP Membres du Bureau du CRAJEP Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>CNAJEP Conférence des Présidents de CRAJEPs Commission Animation territoriale (CRAJEPs)</b>	Présidente ou Vice-président.e.s du CRAJEP  Marianne LOISEAU-NAIL, Directrice du CRAJEP
<b>CREPS Montpellier CREPS Toulouse</b>	Titulaire : François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP) Titulaire : Hervé GUEGAN, Membre du Bureau du CRAJEP (Ligue de l'enseignement)
<b>CFA Animation Sport Occitanie</b>	CA : Titulaire : François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP)

## AXE 3 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

**Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau.**

Certaines commissions thématiques du CRAJEP permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives portées par des membres du CRAJEP.

**Animation/coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (et qui s'appuient sur les compétences de ses membres) :**

- Conduire des actions en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires.
- Développer les partenariats et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres.
- Faciliter la conduite d'actions expérimentales, impliquant plusieurs membres.
- Coordonner l'essaimage des actions sur l'ensemble du territoire régional.
- Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de la région, l'expertise acquise dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.



# 1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : LA DYNAMIQUE REGIONALE PROVOX EN OCCITANIE :

Le Dialogue structuré est un processus de participation qui vise à la **co-construction des politiques publiques**. Cette méthode est utilisée pour construire les politiques de jeunesse européennes.



**Provox est la plateforme française du dialogue structuré, animée par le Cnajep**, et a pour mission de porter les contributions des jeunes en France, au niveau européen. Dans ce but, Provox organise les campagnes de dialogue structuré au niveau national, avec des phases de consultation, l'organisation d'événements et de débats jeunes-élus, la participation aux réunions politiques et aux conférences européennes de la jeunesse... Dans ce cadre, le CRAJEP organise chaque année, une rencontre régionale Provox Occitanie, répondant

ainsi à une dynamique de promotion du dialogue entre jeunes, élus et décideurs publics sur les politiques publiques de jeunesse, qu'elles soient locales, nationales ou européennes.

## Rencontre régionale Provox : le 23 juin 2022 à Montpellier



Sur le thème de la **participation politique des jeunes**, en référence à la campagne Provox 2020-2021. **Le 8e cycle du dialogue jeunesse** de l'UE s'est déroulé en effet, du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021 et avait pour thématique **l'objectif jeunesse N°9 : des "espaces de participation pour tou.te.s"**.

**Cet événement régional organisé par le Crajep Occitanie et le Cnajep**, a permis d'aborder des thématiques liées à la jeunesse, à son engagement citoyen et

européen, à la place qu'elle occupe dans la société et au monde qu'elle souhaite construire demain.

Pendant cette rencontre, les jeunes de la région Occitanie ont notamment échangé sur les **36 propositions pour faire évoluer la participation politique des jeunes (provox-jeunesse.fr)**.

**Objectifs :** Prioriser les propositions à porter en Occitanie ; Travailler collectivement sur un plaidoyer régional et Débattre avec les élus et décideurs publics présents.



**Le débat jeunes-élus-décideurs publics**

6 propositions prioritaires retenues à présenter

M. Guillaume de Almeida Chaves, Conseiller régional - Région Occitanie, délégué à la Jeunesse, à la Vie lycéenne et étudiante

Mme Véronique Brunet, Adjointe au Maire de Montpellier déléguée au Quartier Mosson et à la Jeunesse

M. Nicolas Remond, Responsable du Pôle Jeunesse, Engagement et Vie associative de la DRAJES Occitanie

## 2. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE :



Sollicité par le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et son département Performance Sportive (DPS), le CRAJEP Occitanie intervient en appui sur Léo Lagrange, La Ligue de l'Enseignement et l'AROEVEN, et dans le cadre d'une convention triennale 2022-2024.

Cette collaboration et cette action sont nées de rencontres CRAJEP Occitanie/CREPS de Toulouse, engagées depuis 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de la Mission JEP portées par les CREPS, avec la volonté de développer/renouer les liens EDUCATION POPULAIRE/ SPORT, par des actions conjointes à conduire autour de l'accompagnement éducatif, mais aussi en faveur d'une plus grande ouverture sociale et culturelle à apporter aux jeunes sportifs.

Dans ce cadre, le Département de la Performance Sportive du CREPS de Toulouse souhaitait réfléchir avec le CRAJEP Occitanie et avec ses associations de jeunesse et d'éducation populaire membres, à la mise en œuvre d'un plan d'action, avec la nécessité de mieux accompagner les projets de vie des sportifs de haut niveau accueillis au CREPS.

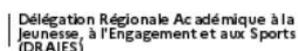
En appui sur le CRAJEP, le CREPS souhaitait donc s'inscrire dans une approche éducative globale vis-à-vis des jeunes sportifs de haut niveau et mettre en place en direction de ses équipes, un accompagnement sur la question du vivre-ensemble, de la citoyenneté des jeunes au sein du CREPS et particulièrement sur l'accompagnement des projets/des parcours de vie des jeunes et la gestion des transitions.

### Plan d'intervention 2022 :

Au regard des interventions réalisées en 2019/2021, des échanges CREPS/CRAJEP, dans le cadre du suivi de l'action, il a été souhaité conjointement faire évoluer et réadapter les modalités d'intervention auprès des jeunes sportifs et les modalités d'accompagnement des équipes du CREPS. **Les 3 axes prioritaires d'intervention mis en œuvre en 2022, au regard des besoins exprimés par le CREPS, sont :**

- AXE 1 : Accompagnement de l'équipe de direction du CREPS et de la MPS à la mise en œuvre et à l'animation d'une stratégie d'action autour de l'Education à la Citoyenneté et de l'Ethique.
- AXE 2 : Participation des jeunes au sein du CREPS/Instances de participation.
- AXE 3 : Formation et accompagnement de l'équipe internat.

### 3. PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DES ACTEURS EDUCATIFS 2021-2022 :



Action de formation-accompagnement des acteurs éducatifs du secteur Jeunesse Education Populaire pilotée par le CRAJEP Occitanie à l'échelle de la région Occitanie.

Cette action est conduite en partenariat et avec le soutien financier de la DRAJES Occitanie.

Cette action collective portée le CRAJEP Occitanie, s'appuie pour sa mise en œuvre, sur les ressources, moyens et compétences de 9 de ses associations régionales de jeunesse et d'éducation populaire membres, également organismes de formation.

Le projet d'intervention 2021/2022 comprenait un cycle de conférences régionales et un cycle de temps d'échanges et d'accompagnement territorialisés – formations de terrain.

**Finalités :**

- Adaptation des structures JEP et des acteurs éducatifs aux évolutions à l'œuvre et aux changements ;
- Prise en compte, dans les pratiques professionnelles, des évolutions à l'œuvre et des enjeux actuels inhérents au secteur de l'animation et à l'action éducative.

**Objectifs :**

**Accompagner les acteurs et favoriser la rencontre entre différents acteurs éducatifs autour :**

- De temps de formation ;
- D'espaces de réflexion et d'échanges sur des sujets de société, l'environnement, le contexte actuel, l'actualité et sur le sens de l'action éducative
- De temps d'analyse et d'échange de pratiques.

**Compléter la formation des acteurs éducatifs pour leur permettre :**

- D'adapter leur action en situation de crise, face aux évolutions sociales et sociétales, mais aussi à la réalité des territoires et des publics ;
- D'agir pour développer la qualité de l'accueil dans les structures et la qualité des actions éducatives ou de formations proposées ;
- D'agir pour favoriser l'accueil de nouveaux publics, de publics spécifiques, en difficultés, dans les structures JEP ou dans différentes actions.

**Soutenir l'innovation pédagogique dans les organismes de formation du réseau CRAJEP, par la mise en place** de temps de rencontre et de travail spécifiques inter réseaux sur de l'ingénierie pédagogique et l'élaboration de ressources ou d'outils pédagogiques.

## Attendus de ce programme de formation- accompagnement :

- Compréhension et analyse des enjeux actuels.
- Réflexion sur les postures professionnelles et les pratiques professionnelles des acteurs éducatifs.
- Adaptation, amélioration et évolution des pratiques éducatives, des modalités d'accueil des publics, au service de la qualité éducative.
- Élaboration de propositions communes dans une visée prospective, pour améliorer l'action éducative.

## 2 cycles de formation complémentaires : Conférences régionales et temps d'accompagnement territorialisés sur de l'échange et de l'analyse de pratiques.

- ▶ **Cycle de temps d'échanges et d'accompagnement territorialisés 2021/2022** : 7 territoires départementaux touchés et 6 groupes de formation/territoire, 37 séances de formation, 65 personnes touchées, 12 formateurs mobilisés et issus de 6 associations membres du CRAJEP.
- ▶ **4 conférences réalisées en 2021/2022** : Plus de 300 participants mobilisés et une quinzaine d'intervenants sollicités.
- ▶ **9 associations membres du CRAJEP** impliquées dans le dispositif.

### Conférence de clôture, le 18 janvier 2022, en webconférence : « La question sociale, des inégalités et des précarités dans un monde en crise(s) et en transition »

- **Intervenants** : Louis Maurin, Directeur de l'Observatoire des inégalités, Tom Chevalier, Chercheur en sciences politiques et chargé de recherche au CNRS au laboratoire Arènes, Philippe Meirieu, Professeur en sciences de l'éducation, chercheur, essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie.
- **Animation** : CRAJEP, Ligue de l'enseignement, CEMEA, Les Francas, UFCV.
- **Nombre d'inscrits : 145**      **Nombre de participants : 90**
- [Dossier ressources](#)

Enregistrements vidéo des 4 conférences disponibles : [CRAJEP Occitanie - YouTube](#)



Article à retrouver également sur notre site internet : [CRAJEP Occitanie – cycle de 4 conférences régionales | Crajep Occitanie \(crajep-occitanie.fr\)](#)

## 4. RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 2022/2023 :



Conduite d'une Recherche collaborative en 2022/2023, dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté : « *Dynamisation et facilitation de l'engagement des jeunes en Occitanie* ».

Cette recherche est accompagnée par le Dispositif Trait d'Union de la MSH Sud.

Elle mobilise les contributions des AJEP, de chercheurs engagés dans différents laboratoires, de partenaires institutionnels et associatifs, et de jeunes engagés dans les différentes actions analysées dans le cadre de cette étude.

- ▶ Un processus de recherche-action permettant d'être en lien étroit avec le terrain et la réalité sociale.
- ▶ Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.
- ▶ Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face aux problématiques identifiées et observées, et afin d'émettre des préconisations.
- ▶ Actions contributives des associations JEP, analysées dans le cadre de la recherche collaborative : 11 actions expérimentales ou innovantes.

### Objectifs de la recherche collaborative :

- Promouvoir l'engagement des jeunes : en rendant lisibles les dispositifs publics et les espaces et parcours d'engagement associatifs existants.
- Permettre aux jeunes les plus éloignés de ces dispositifs, de ces espaces et parcours d'engagement d'avoir l'envie et de pouvoir s'engager : en identifiant les opportunités et les freins dans les engagements des jeunes ; en mettant en évidence les leviers et les apports de l'engagement associatif, afin de faciliter ces engagements.
- Contribuer aux politiques publiques et faire évoluer les pratiques des acteurs de jeunesse : en faisant des préconisations pour faire évoluer les dispositifs publics, mieux orienter les

politiques publiques en région, en faveur de l'engagement des jeunes, et pour améliorer les pratiques des acteurs publics et associatifs.

- ***Montrer l'engagement comme un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes.***

#### **Actions réalisées en 2022/2023 :**

- Mise en place d'un comité de pilotage, d'un comité de suivi et d'un comité scientifique pour suivre la démarche.
- Réalisation d'un état de l'art, état des lieux des travaux de recherche sur la thématique de l'engagement des jeunes.
- Recrutement d'un chargé d'étude, en stage en alternance, Master 1 IDS à l'Université Paul Valéry de Montpellier (en 2022).
- Recrutement d'un chargé de mission, en contrat de professionnalisation, en formation DEJEPS, pour animer et valoriser la démarche (en 2023).
- Réalisation d'une exposition photos comme témoignage et valorisation de la démarche
- Réalisation d'une journée de restitution de la recherche collaborative le 2 juin 2023 (en appui sur le rapport d'étude réalisé).



## 5. ACTION DE PROMOTION DES METIERS DE L'EDUCATION POPULAIRE 2022/2023 :



Dans le cadre du Pacte pour l'embauche de la Région Occitanie, le CRAJEP Occitanie conduit en 2022/2023, une action régionale de Promotion des métiers de l'Éducation Populaire et de l'Animation. Cette action est co-financée par la DRAJES Occitanie.

### Constats et enjeux repérés :

- **Une action pour l'emploi des jeunes notamment, dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, et plus particulièrement dans le secteur associatif** : au niveau des activités, que ce soit en tant qu'organisme de formation, employeurs ou réseaux d'associations employeurs, les métiers du sport et de l'animation concernent directement les associations de jeunesse et d'éducation populaire, des dispositifs de formation jusqu'aux parcours professionnels.
- **Des difficultés de recrutement prégnantes dans les structures** : Alors que plusieurs milliers de projets de recrutements sont prévus en 2022, la pénurie de professionnels interroge la soutenabilité à court-terme des activités proposées dans les branches couvertes par Hexopée et met en lumière la nécessité de mieux reconnaître les métiers de l'Éducation Populaire.
- **Une nécessaire amélioration de la qualification des candidats, de l'accessibilité des formations, de la reconnaissance des métiers et de la valorisation des carrières.**

### Pour une meilleure reconnaissance des métiers de l'Éducation populaire :

Le champ professionnel éducation-animation-jeunesse est constitué de l'ensemble des activités se situant à la croisée de l'éducation, de l'animation socioculturelle et des politiques locales pour l'enfance et la jeunesse. L'animation socioculturelle est une forme d'éducation non formelle qui se fonde sur des valeurs de l'éducation populaire. Elle porte des valeurs d'émancipation citoyenne et de vivre-ensemble très présentes et tout à fait indispensables dans le contexte de crises multiples que nous traversons. Par ailleurs, ce champ poursuit un but d'intégration sociale et sociétale, notamment en direction des populations les plus éloignées des propositions éducatives. La valorisation des métiers de l'éducation, de l'animation et du lien social doit-être, selon nous, une priorité des politiques publiques nationales et régionales.

**La crise sanitaire a montré le caractère indispensable de ces secteurs d'activité et de ces métiers pourtant mal valorisés.**

### Cette action a pour objectifs de :

- Assurer une meilleure visibilité des formations et des métiers du champ de l'animation et de l'éducation populaire ;
- Communiquer sur ces métiers, leur sens, leur plus-value dans la société ;
- Contribuer à une meilleure information sur ces métiers et à l'orientation vers ces métiers.

Le CRAJEP Occitanie s'engage donc à créer pour 2023, en partenariat avec LE&C Grand Sud, des outils de communication et d'animation grand public, permettant la découverte des métiers et des formations à l'animation.

Ils sont disponibles sur notre site internet : <https://www.crajep-occitanie.fr/metiers-formations-educ-pop/>

Ces supports de communication sont mis à la disposition en 2023, des associations, des collectivités publiques et des partenaires de l'accompagnement ou de l'insertion, afin de les utiliser et de les diffuser lors d'événementiels en région, en faveur de l'emploi et de l'insertion (salons, expositions...), à l'occasion de différentes actions d'animation (infos métiers, forums...), ou dans différents lieux ou espaces accueillants des publics...





## Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire



### Crajep Occitanie

501 rue Métairie de Saysset  
CS 10033, 34078 Montpellier cedex 3  
**contact@crajep-occitanie.fr**  
[www.crajep-occitanie.fr](http://www.crajep-occitanie.fr)

